

**Compte rendu de l’assemblée générale**

**24 juin 2019 - Lyon**

Mme Juliette FABURÉ, Secrétaire générale, ouvre la séance à 18h00 et souhaite la bienvenue à l’assemblée.

Lecture et approbation du Compte rendu de la dernière assemblée qui se tenait le 27 juin 2018 à Montpellier.

# 1 Rapport moral du président

Etant donné que l’association se renouvelle et dans le même temps, renouvelle ses statuts, il semble opportun de rappeler l’objet statutaire initial de la SEFA :

« Cette association a pour objet de développer directement ou d’aider au développement de l’écotoxicologie proprement dite dans ses aspects fondamentaux ou appliqués ainsi que des domaines avec lesquels elle peut être en rapport, autres que la toxicologie et l’écologie, c’est-à-dire essentiellement les sciences physico-chimiques et biologiques.

Ces objectifs conduisent obligatoirement à la promotion de cette nouvelle discipline aussi bien en ce qui concerne la recherche que l’enseignement.

Des liaisons actives doivent être établies puis maintenues entre les spécialistes de l’environnement dont les grands thèmes d’intérêt sont, entre autres, l’étude des pollutions, de leurs sources, de leurs effets et des moyens de prévention possibles.

L’association propose pour atteindre ce but de favoriser la collaboration indispensable entre les spécialistes concernés et de leur offrir un lieu de rencontre, des séances régulières de travail, une assemblée générale annuelle, un colloque annuel et un bulletin de liaison. ».

Il est heureux de constater que les points associés à la rencontre régulière des scientifiques concernés sont honorés (assemblée générale, colloque annuel) ; des efforts sont à fournir en ce qui concerne la mise en place d’une plateforme d’information et de communication (via le site internet par exemple) favorisant les échanges entre les membres (y compris les doctorants et post-doctorants ainsi que les masters). De même une meilleure lisibilité et une meilleure insertion dans les réseaux existants dans le domaine de l’écotoxicologie sont souhaitables. La nouvelle équipe du bureau y travaille afin d’insuffler une nouvelle dynamique.

# 2 Rapport d’activité de l’année 2019

1. Le colloque annuel s’est tenu à Lyon les 24 et 25 juin 2019, et a rassemblé 89 participants dont 25 étudiants. Il était plus particulièrement orienté vers des problématiques d’écotoxicologie en milieu urbain, et a également accueilli des présentations sur les thématiques d’exposition et d’effet toxique. La modélisation en écotoxicologie y a aussi fait l’objet d’une session bien remplie. Cette année grâce au soutien des éditions Springer, 6 prix ont pu être remis aux 3 meilleures présentation orales et affichées.
2. Son organisation s’est appuyée sur un conseil scientifique composé de scientifiques de l’université Claude Bernard de Lyon et d’Irstea. Il a bénéficié des soutiens de l’EUR H20 et de la FR Bioenvironnement Santé de l’UCB Lyon, de l’INRA, de l’IRSTEA et de partenaires privés (BIOMAE et la Fondation Rovaltain).

# 3 Rapport financier

Le trésorier présente le rapport financier des activités 2019.

Les finances de l’association sont équilibrées sur l’exercice 2019 avec des dépenses liées essentiellement à la tenue du colloque. Les postes de recette principaux pour 2019 sont constitués des inscriptions au colloque, des cotisations des membres ainsi que de subventions (H2O, IRSTEA, BioEnviS et Biomae).

Le colloque a permis de dégager un solde positif de 9121,41 € repris en fond de réserve par IRSTEA / LEHNA et SEFA selon la répartition indiquée dans le Compte de résultat.

Il faut noter que certaines factures restent encore à honorer à ce jour, comme les badges et le traiteur pour les pauses et repas de midi par exemple. Ces factures seront réglées sur le fond mis en provision par la SEFA tel que précisé dans le Compte de résultat.



Le trésorier présente le budget prévisionnel pour l’année 2020.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **CHAPITRES** | **DEPENSES** | **RECETTES** |
| RECETTES | *COTISATIONS* |  | 3 000,00 € |
|  | *COLLOQUE* |  | 9 000,00 € |
|  | 100 personnes |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
| DEPENSES | *COLLOQUE 2020* |  |  |
|  | Repas gala (100 personnes) | 3 300,00 € |  |
|  | Salle & pause (2 jours) | 8 505,00 € |  |
|  | *ASSURANCE* | 195,00 € |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  | **BILAN** | **12 000,00 €** | **12 000,00 €** |
|  |  |  |  |
|  | Solde prévisionnel : | 0,00 € |  |
|  |  |  |  |
|  |  | **P. LAVAL-GILLY, Trésorier** | |
|  |  |  |  |

Le budget prévisionnel pour l’année 2020 est basé des postes de dépenses liés à la tenue du colloque annuel de l’association.

Le compte de résultat 2019 et le budget prévisionnel 2020 sont adoptés à l’unanimité des membres présents.

# 4. Renouvellement des membres

Le Conseil et le Bureau[[1]](#footnote-1) de la SEFA suivants ont été élus à l'unanimité des membres présents à l’Assemblée générale :

* Mme Juliette FABURÉ, Présidente
* Mme Jeanne GARRIC, Vice-présidente
* Mme Sandrine PAIN-DEVIN, Secrétaire générale
* M Rémy BEAUDOUIN, Secrétaire adjoint
* M Philippe LAVAL-GILLY, Trésorier

# 5. Organisation des prochains colloques

Année 2020, les 2 & 3 juillet : Versailles (AgroParisTech / INRA - UMR ECOSYS "Écologie fonctionnelle et écotoxicologie des agroécosystèmes"), contact Juliette Faburé.

Année 2021 : Metz (Laboratoire Interdisciplinaire des Environnements Continentaux (LIEC)

UMR 7360 CNRS - Université de Lorraine), contact Sandrine Pain-Devin.

La présidente

Juliette FABURÉ

Le 24/10/2019

1. Les fonctions des différents membres du bureau ont été discutées lors de la première réunion du nouveau bureau qui s’est tenue le 26 septembre 2019. Cette structuration du bureau sera proposée à validation lors de l’AG 2020. [↑](#footnote-ref-1)